BULLETIN
DU
BUREAU D'INFORMATIONS POLONAISES

23, RUE TAITBOUT, PARIS 9e — TÉL. : PRO 42-37

BULLETIN HEBDOMADAIRE
N° 330 - 10e ANNÉE

Paris, le 23 Mars 1955



Nouveau quartier d'habitation à Nowa-Huta.

S O M M A I R E

VIE POLITIQUE ET SOCIALE

VIE POLITIQUE ET ECONOMIQUE

x

x x

VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

VIE SPORTIVE

TRAVAUX DE LA 6ème SESSION DE LA DIETE

La 6ème session de la Diète de la République Populaire de Pologne, consacrée à la politique étrangère du gouvernement, au projet de budget d'Etat pour 1955 et à d'autres questions, a délibéré les 16 et 17 Mars, en présence de M. Boleslaw Bierut, premier secrétaire du Parti Ouvrier Polonais Unifié, des membres du gouvernement avec M. J. Cyrankiewicz, président du Conseil des Ministres, en tête, et des membres du corps diplomatique accrédités à Varsovie.

Aux côtés de M. A. Zawadzki, président du Conseil d'Etat, de M. Edward Ochab, secrétaire du Parti Ouvrier Polonais Unifié et des membres du Conseil d'Etat, l'on remarquait la présence de la délégation du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., invitée spécialement pour l'ouverture de cette session.

En ouvrant les débats, M. Jan Dembowski, président de la Diète, a salué la délégation soviétique au nom des députés :

" Au moment où les milieux réactionnaires de l'Occident trament des plans d'agression et s'efforcent d'intimider l'humanité avec le spectre d'une guerre atomique et thermonucléaire, montant dans ce but, contrairement à la volonté des peuples, des blocs militaires agressifs, l'Union Soviétique, elle, de son côté, tend inflexiblement à la détente internationale par la voie d'une entente basée sur le respect absolu de l'indépendance et de la souveraineté de tous les peuples, basée sur la prise en considération des intérêts de ceux-ci et sur le règlement pacifique des problèmes litigieux.

"L'Union Soviétique a donné la première l'exemple de l'application concrète de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Cette initiative ouvre d'immenses perspectives de développement et de bien-être pour l'humanité, perspectives dont il est impossible encore d'apprécier la véritable grandeur. Les recherches sur l'emploi de l'énergie atomique peuvent actuellement se développer librement dans tous les pays démocratiques. C'est à la science soviétique d'avant-garde que nous devons la possibilité de nous joindre activement aux travaux qui deviendront bientôt la source d'immenses réalisations mises au profit de l'humanité.

"Il ne faut pas oublier également que c'est grâce à la science soviétique que le camp de la paix a devancé les pays capitalistes dans l'oeuvre de la maîtrise et de l'utilisation de l'énergie atomique. "

M. J. Cyrankiewicz, président du Conseil des Ministres, a présenté ensuite son exposé sur la politique étrangère du gouvernement polonais.

Extraits de l'exposé de M. Jozef Cyrankiewicz

" Notre peuple lie étroitement ses grands efforts et ses sacrifices pour l'édification des bases de développement d'une industrie moderne, pour l'édification du socialisme, à la lutte pour l'affermissement de la solidarité internationale du camp de la paix et du socialisme... Nos rapports fraternels et amicaux avec l'Union Soviétique et les pays de démocratie populaire sont également la garantie la plus sûre de notre indépendance et de l'intégralité de notre territoire.

" Que personne ne compte qu'une action dirigée contre la paix ne nous trouverait pas préparés. Nous continuerons à renforcer les liens qui nous unissent à nos amis et alliés et les agissements de ceux qui veulent troubler la paix en Europe susciteront une réponse sous la forme d'un plan approprié de défense commune... "

Soulignant l'intérêt porté par la Pologne à l'évolution de la situation internationale et la lutte de la population polonaise pour la paix, l'orateur poursuit :

" La Pologne Populaire, reflétant dans sa politique les intérêts les plus vitaux et les sentiments les plus profonds du peuple entier, a fourni et continue à fournir, dans tous les domaines de la coopération internationale, son apport à la consolidation de la paix dans le monde et au développement des relations amicales entre les peuples.

" La coopération internationale, les efforts en vue d'une détente dans les relations internationales, la participation active à la liquidation des foyers de guerre - voici la ligne directrice immuable de l'activité du gouvernement dans le domaine de la politique extérieure.

" Nous avons mis fin à l'état de guerre avec l'Allemagne, nous développons nos relations d'amitié avec nos voisins les plus proches : l'U.R.S.S., la République Démocratique Allemande et la Tchécoslovaquie. Nous sommes prêts à normaliser nos relations avec l'Allemagne Occidentale. Nos échanges culturels dans tous les domaines : théâtre, littérature, science, avec la France et les autres pays de l'Europe Occidentale, se développent sur notre initiative, surmontant les obstacles dressés par ceux qui veulent torpiller la coopération pacifique entre les peuples.

" Nous maintenons et étendons notre coopération avec nos voisins de la Baltique, avec les pays scandinaves, avec lesquels nous faisons des échanges commerciaux presque depuis les premiers jours de notre indépendance. Dans ses efforts en vue de normaliser ses relations, la Pologne a également fait un grand pas dans le domaine de ses relations avec la Yougoslavie.

" Loin de l'Europe : en Corée, au Viet-Nam, au Cambodge et au Laos, nous travaillons en faveur de la paix et de la liberté. Nous sommes partisans de la normalisation de nos relations avec le lointain Japon.

" Nous sommes d'une manière conséquente, partisans de l'extension des échanges commerciaux avec tous les pays."

Parlant de la participation de la Pologne à l'O.N.U. et à bon nombre d'autres organisations internationales, l'orateur poursuit :

" Nous sommes donc, et nous en donnons un témoignage éloquent, partisans de la coexistence et réalisateurs de la coopération dans tous les domaines, avec tous les pays, sans distinction de régime politique ou économique."

Evoquant ensuite la politique des cercles impérialistes des U.S.A. et de Grande-Bretagne qui se préparent à ressusciter l'impérialisme d'Allemagne Occidentale, M. Cyrankiewicz déclare :

" Les pays du camp de la paix ne pouvaient pas, naturellement, observer passivement les tentatives de renaissance, au coeur de l'Europe, de la Wehrmacht, danger mortel pour la paix. Le gouvernement soviétique a réitéré maintes fois ses avertissements à ce sujet, il a présenté maintes fois des propositions constructives et concrètes tendant au règlement du problème allemand par voie de négociations,en vue de rétablir l'unité de l'Allemagne et de conclure avec elle un traité de paix.

" Le gouvernement polonais n'a pas relâché un seul instant ses efforts dirigés contre la renaissance du militarisme allemand et contre la perpétuation de la division de l'Allemagne. Dans ses démarches auprès des grandes puissances, auprès des voisins de l'Allemagne, le gouvernement polonais a averti maintes fois du danger que constitue pour la paix de l'Europe et du monde la renaissance du militarisme allemand."

Rappelant l'appui du gouvernement polonais à la proposition soviétique de convoquer une conférence des pays européens pour discuter du problème de la paix et de la sécurité de l'Europe, M. Cyrankiewicz souligne :

" Afin de dissiper à cet égard le moindre doute, les dirigeants responsables de notre camp ont déclaré avec fermeté qu'en cas de remilitarisation de l'Allemagne Occidentale, nous prendrons les mesures nécessaires pour préserver nos pays de tout essai d'atteinte à notre sécurité ou à nos frontières. Il ne doit subsister à ce sujet aucune illusion, ni aucune équivoque.

" Nous sommes entièrement tranquilles quant au résultat des mesures prises par nous, pour assurer notre sécurité. Le potentiel économique et démographique du camp de la paix est suffisamment éloquent. Le résultat des tentatives effectuées en vue de renverser le socialisme en une période où il n'existait que dans un seul pays : l'U.R.S.S. ne laisse aucun doute, quant à l'échec de tentatives nouvelles, maintenant que le socialisme englobe près d'un milliard d'hommes. "

Parlant des relations de la Pologne avec la République Démocratique Allemande, le Président du Conseil affirme que le récent voyage en Pologne de M. Lothar Bolz, ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique Allemande, a contribué à renforcer sérieusement la coopération entre les deux pays.

Il rappelle également l'établissement de relations plus étroites entre la Pologne et l'Inde qui se sont traduites par l'échange récent d'ambassadeurs entre les deux pays, et le rapprochement de la Pologne avec les pays d'Asie.

Faisant allusion à l'accord coréen d'armistice, M. Cyrankiewicz poursuit :

" Le gouvernement polonais est d'avis que la Commission Neutre de Contrôle peut jouer un rôle important et positif dans le maintien de la paix en Corée et c'est pourquoi il s'opposera à toute tentative de la liquider, en tant que contraire à l'accord d'armistice.

" Les représentants de la Pologne dans les Commissions Internationales de Surveillance et de Contrôle au Vietnam, au Laos et au Cambodge prennent part aux travaux des Commissions et contribuent à l'application des accords de Genève et à la stabilisation de la paix dans cette partie de l'Asie. Voici notre part active à la solution des problèmes internationaux litigieux. "

Après avoir évoqué l'appui donné par le gouvernement polonais au dernier appel du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. relatif à l'établissement de relations plus étroites entre les parlements de différents pays, M. Cyrankiewicz conclut en constatant que : " la position internationale de la Pologne s'est encore renforcée, grâce en premier lieu à son alliance avec l'U.R.S.S. et à ses relations d'amitié avec la Chine Populaire, avec la République Démocratique Allemande, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, la République Populaire de Corée, la République de Mongolie et la République Démocratique du Vietnam.

" Ces relations sont caractérisées par la communauté d'intérêts, le respect mutuel de la souveraineté et l'aide fraternelle réciproque.

" La Pologne Populaire est un solide maillon du camp de la paix. L'alliance avec l'Union Soviétique a fait que l'Etat polonais réunifié après des siècles a occupé la place qui lui est due sur l'arène internationale.

" A présent, nos frontières et nos acquisitions - fruits du travail pacifique du peuple - sont défendues non seulement par nos propres forces, mais également par un camp puissant qui, pour la liberté et l'indépendance de la Pologne et l'intégrité de ses frontières, font cause commune. La conférence de Moscou en fut une preuve. Nous avons décidé en commun à cette conférence qu'en cas de ratification des accords bellicistes de Paris, nous prendrons avec les autres pays de notre camp toutes mesures nécessaires en vue d'une coordination plus étroite de nos efforts de défense, toutes mesures nécessaires en vue d'un élargissement de nos accords actuels, de manière à ce que nous soyons pleinement préparés face à la nouvelle évolution de la situation internationale. L'une de ces mesures peut être constituée sans aucun doute par l'établissement d'un commandement commun.

" Nous nous ferons une idée particulièrement claire de l'importance de la force commune du camp de la paix dans cette année où nous célébrons le dixième anniversaire de notre traité d'alliance avec l'Union Soviétique, dans l'année où notre puissant allié nous a offert une aide si précieuse dans un domaine qui décidera bientôt du développement économique de tous les pays. Je parle de la proposition généreuse de l'Union Soviétique de venir en aide à la Pologne dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. "

DECLARATION DE LA DIETE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE AU SUJET DE LA POLITIQUE ETRANGERE

-=-=-=-=-=-

La Diète de la République Populaire de Pologne déclare que l'actuelle situation internationale impose au peuple polonais des efforts accrus en vue d'un renforcement de la puissance de la République Populaire de Pologne, d'une coopération encore plus active avec les Etats du camp du socialisme et de la paix, avec toutes les forces pacifiques du monde, dans la lutte pour une détente dans les relations internationales, afin de consolider la paix et de garantir l'édification pacifique et la sécurité de la patrie.

La politique de " position de force " propagée en particulier par le gouvernement des Etats-Unis, la création de blocs militaires et de bases d'agression, dirigés contre les peuples d'Europe et d'Asie épris de paix, l'incitation évidente à la guerre, la course croissante aux armements ainsi que la menace criminelle de l'utilisation des bombes atomique et à hydrogène, sont devenues, dans la politique des impérialistes, l'un des moyens essentiels pour intimider et terroriser les peuples. Mais les peuples épris de liberté sont suffisamment puissants pour parer à toute menace d'agression.

En dépit de la volonté des peuples, qui ont subi d'énormes sacrifices dans la lutte contre le facisme hitlérien, les forces de la réaction n'ont pas permis jusqu'à présent les règlements du problème allemand. Lutter efficacement pour sauvegarder la paix en Europe signifie ne pas permettre un nouveau réarmement du militarisme allemand qui, aujourd'hui déjà, constitue une menace pour les pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe et qui base ses plans de revanche sur sa position de promoteur parmi les groupements agressifs de l'Europe Occidentale.

Des sentiments de solidarité lient le peuple polonais aux autres peuples dont la lutte héroïque a contribué à la victoire des alliés sur le militarisme hitlérien du IIIème Reich. Les sentiments de fraternité, d'amitié et de reconnaissance, qui lient le peuple polonais aux peuples de l'Union Soviétique qui, dans cette lutte libératrice, ont versé le plus de sang et fait preuve du plus grand héroïsme, et à qui notre nation doit sa libération, sont particulièrement profonds.

Le peuple polonais éprouve une amitié sincère pour l'héroïque peuple chinois, dont la contribution à la lutte des peuples pour la liberté, au cours de la deuxième guerre mondiale, a contribué grandement à la victoire des forces pacifiques sur les forces d'agression, non seulement en Asie, mais également en Europe.

Le peuple polonais se sent uni par des liens idéologiques avec tous les pays de démocratie populaire dans la lutte commune pour la paix et le progrès, avec nos voisins fraternels, la Tchécoslovaquie et la République Démocratique Allemande.

Nos sentiments à l'égard du peuple français, avec lequel nous sommes liés par une amitié traditionnelle, par la lutte commune contre l'envahisseur hitlérien, par la nécessité commune de s'opposer au réarmement de l'ennemi de nos deux peuples sont toujours vivaces. Le peuple polonais suit avec une attention soutenue la lutte héroïque des patriotes français contre la renaissance du militarisme allemand pour le rejet des funestes Accords de Paris. Cette lutte répond aux nobles aspirations de liberté du grand peuple français ;elle sert non seulement la cause de l'indépendance de la France, mais les intérêts de tous les peuples d'Europe. Le peuple polonais assure le peuple français de sa solidarité active dans cette lutte. Les sentiments de solidarité et de sympathie du peuple polonais vont vers tous ceux qui, avec la majorité du peuple français, luttent contre les Accords de Paris, appelant au pouvoir une fois encore les militaristes allemands qui ont soif de revanche et ferment la voie à une entente au sujet de l'Allemagne.

En s'opposant à la reconstitution du militarisme allemand agressif, sous quelque forme que ce soit, la Pologne soutient entièrement le programme d'unification de l'Allemagne sur des principes démocratiques et pacifiques et la conclusion avec elle d'un traité de paix équitable. La position de la

Pologne au sujet du problème allemand est l'expression tant de la lutte sans merci contre la renaissance des forces allemandes d'agression, comme de la foi en les possibilités de coopération amicale avec les forces pacifiques de ce peuple, de notre solidarité avec la lutte des patriotes allemands pour l'unification pacifique de l'Allemagne qui devrait occuper une place digne au sein de la famille des peuples libres d'Europe.

Cependant, en cas de ratification des Accords de Paris, ce qui menacerait directement la stabilisation pacifique des relations en Europe, la Pologne - conformément à sa décision exprimée à la Conférence de Moscou des 8 pays européens - ne négligera pas d'adopter conjointement avec ces pays de nouvelles mesures appropriées pour accroître encore la puissance et la cohésion du vaste camp de la paix, et de créer un commandement commun de nos forces armées, dans le but de garantir la sécurité de nos peuples, de s'opposer aux forces d'agression et de raffermir les forces pacifiques dans le monde entier.

Les possibilités réelles de régler le problème allemand dans l'intérêt de la sécurité des peuples européens, présentées maintes fois par l'U.R.S.S., sont jusqu'à présent rejetées par les gouvernements des 3 puissances occidentales. Toutefois, ces propositions trouvent un large écho parmi les peuples européens et contribuent à mobiliser leur initiative et leur énergie dans la recherche de moyens de vue de résoudre le problème de la sécurité en Europe. Ceci a trouvé également son expression dans la rencontre de Varsovie, consacrée au règlement de la question allemande, qui a eu lieu le 6 février dernier.

Le peuple polonais, de même que les autres peuples pacifiques, ne relâche pas ses efforts pour surmonter la tension découlant des tentatives d'imposer par la force les accords agressifs et les plans de guerre, et pour frayer la voie au principe de coexistence pacifique des peuples de régimes différents, sur la base du respect mutuel de la souveraineté et de l'indépendance.

La Diète de la République Populaire de Pologne exprime sa certitude que, dans la recherche de voies d'entente et de rapprochement entre les peuples, les parlements qui prennent les décisions concernant les destinées des peuples, ont une tâche importante à remplir. La Diète de la République Populaire de Pologne se solidarise pleinement avec la déclaration du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. du 9 février 1954. La voix des parlements est en mesure d'influer d'une façon décisive sur la solution des problèmes qui sont la cause de l'actuelle tension dans les rapports internationaux, de frayer la voie au système de sécurité collective, en tant que garant de la coopération pacifique entre les peuples. La voix des parlements, s'élevant pour la défense de la paix, est en mesure de peser sur le règlement d'un problème aussi essentiel que la proposition de l'U.R.S.S., largement appuyée par les peuples.

en vue de la destruction des stocks d'armes atomique et à hydrogène, de l'utilisation de l'énergie atomique exclusivement à des fins pacifiques, de la limitation des armements, et de l'institution d'un contrôle international approprié de l'exécution de tels engagements.

Les agresseurs devraient se rendre pleinement compte du fait que l'emploi qu'ils feraient des armes thermo-nucléaires entraînerait pour eux une catastrophe totale.

La Diète de la République Populaire de Pologne est persuadée qu'une prise de contacts directs entre les parlementaires et le développement de toutes formes de coopération entre les parlements des différents pays serviraient la cause de l'entente réciproque, élément essentiel de confiance et de rapprochement des peuples. La rencontre des parlementaires de Pologne, de Tchécoslovaquie, et de la République Démocratique Allemande, à Prague, en décembre 1954, a été un apport important à l'oeuvre de resserrement de la coopération et à la lutte commune contre le danger de reconstitution du militarisme allemand.

La présence, sur l'invitation de la Diète de la République Populaire de Pologne, de représentants du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. à la 6ème session, est également le témoignage de l'amitié indéfectible entre le peuple polonais et les peuples de l'U.R.S.S., et une manifestation de l'association des luttes et des efforts du peuple polonais avec les initiatives et les luttes des peuples soviétiques pour la défense d'un avenir meilleur et pacifique, pour la défense de l'édification pacifique de nos peuples.

Ces pensées et ces espoirs animent des dizaines de millions d'hommes en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, en Belgique et en Hollande, en Suisse et en Finlande, au Danemark et en Norvège, dans tous les pays d'Europe et du monde entier.

L'établissement de contacts et de coopération avec d'autres parlements, également, répondrait - de l'avis de la Diète de la République Populaire de Pologne - aux aspirations des peuples à la coexistence pacifique.

Exprimant la volonté et les aspirations du peuple polonais épris de paix, s'appuyant sur sa cohésion et sa force, la Diète de la République Populaire de Pologne tendra constamment au développement des relations amicales de la Pologne avec les autres peuples, au renforcement de la sécurité de notre patrie, ce qui se lie indissolublement à la lutte et à la puissance du camp mondial de la paix.

La Diète de la République Populaire de Pologne en appelle au peuple français, au peuple allemand, aux autres peuples d'Europe, afin qu'ils accroissent leurs efforts dans la défense de la paix, dans la lutte contre la renaissance du militarisme allemand, contre l'expansion des impérialistes américains.

La Diète de la République Populaire de Pologne est profondément convaincue que les forces de paix sont plus puissantes que les forces d'agression, et que grâce aux efforts communs des peuples, la grande idée de coopération pacifique entre tous les pays du monde triomphera.

AIDE-MEMOIRE DU GOUVERNEMENT POLONAIS
A LA SUEDE ET A LA SUISSE
SUR LA NECESSITE DE MAINTENIR
LA COMMISSION NEUTRE DE CONTROLE EN COREE

-=-=-=-=-=-=-

Les représentants diplomatiques de la République Populaire de Pologne à Stockholm et à Berne viennent d'adresser aux gouvernements de Suède et de Suisse des aides-mémoires d'une teneur identique, en réponse aux aides-mémoires adressés en janvier dernier par ces deux gouvernements aux gouvernements de la République Populaire Chinoise et des U.S.A., dans lesquels ils se prononcaient pour la liquidation de la Commission Neutre de Contrôle en Corée.

Dans son aide-mémoire, le gouvernement polonais souligne qu'en acceptant de participer à la Commission Neutre de Contrôle en Corée, il partait du principe qu'il contribuerait ainsi au règlement pacifique et durable du problème coréen.

" Cependant, par la faute de certains éléments non intéressés à la solution pacifique de la question coréenne, cet objectif n'a pas été jusqu'à présent entièrement atteint. Le Gouvernement de la République Populaire de Pologne considère que l'existence de la Commission et la surveillance qu'elle exerce sur l'exécution des clauses de l'armistice constituent des facteurs important et positifs pour le maintien de la paix en Corée et dans le monde entier.

" L'activité exercée depuis près de deux ans par la Commission Neutre de Contrôle a démontré que la Commission peut remplir ses fonctions efficacement et utilement. C'est pourquoi le gouvernement de la République Populaire de Pologne estime qu'il est nécessaire de maintenir la Commission Neutre de Contrôle et de continuer, quant à elle, de participer à ses travaux.

" Par contre, le gouvernement de la République Populaire de Pologne considère qu'il est possible d'envisager de réduire le personnel de la Commission, au moyen d'un accord entre les pays membres de la Commission, à condition, toutefois, que cette réduction ne porte atteinte à l'aptitude de la Commission à accomplir les fonctions qui ont été définies lors de l'armistice."

PROJET DE BUDGET D'ETAT POUR 1955, PRESENTE PAR M. TADEUSZ DIETRICH, MINISTRE DES FINANCES

(résumé)

Au cours de sa séance du 17 mars, la 6ème session de la Diète de la République Populaire de Pologne a entendu l'exposé de M. Tadeusz Dietrich, Ministre des Finances, sur le projet de budget d'Etat pour 1955.

" Le trait le plus caractéristique de la politique économique au cours de 1954 fut le regroupement des forces et des moyens en vue d'accélérer le rythme du relèvement du niveau de vie des masses laborieuses, sur la base d'un accroissement plus rapide de la production agricole ; de rattraper le retard dans le développement quantitatif et qualitatif de la production des moyens de consommation, tout en renforçant en même temps le potentiel de l'industrie lourde, en tant que base de notre développement économique, de notre puissance et de notre épanouissement."

Après avoir analysé les réalisations de la Pologne Populaire, relatives au développement de l'industrie, de l'agriculture, et au relèvement du niveau de vie de la population, le Ministre Dietrich a souligné que ces réalisations n'ont pu être possibles que grâce à l'accroissement de l'activité politique et économique des travailleurs des villes et des campagnes, ce qui témoigne du soutien que les résolutions du IIème Congrès du Parti Ouvrier Polonais Unifié ont trouvé dans les masses, et grâce à un développement constant de la coopération économique de la Pologne avec les pays du camp du socialisme, et en particulier avec l'U.R.S.S.

L'orateur a souligné aussi les faiblesses qui sont apparues au cours de la réalisation de diverses tâches économiques.

M. Dietrich a déclaré ensuite que le budget d'Etat pour 1955, dans le domaine des recettes, se monte à la somme de 122 milliards de zlotys, et dans le domaine des dépenses, à la somme de 114,9 milliards de zlotys, d'où un excédent de recettes d'un montant de 7,1 milliards de zlotys.

" Par rapport à 1954, les recettes budgétaires s'accroissent de 6,7% et les dépenses de 10,3%. Les recettes du budget de l'Etat se décomposent comme suit :

	en zlotys	
- recettes provenant de l'économie socialisée	105,3	milliards
- impôts provenant de l'économie non socialisée	6,2	"
- impôts et taxes sur les personnes	6,6	"
- emprunts et placements	1,1	"
- autres revenus	2,8	"

" Les revenus provenant de l'économie socialisée s'accroissent de 8,1% par rapport à 1954.

" La somme globale des dépenses budgétaires est répartie comme suit :

	en zlotys	
- économie nationale	60,8	milliards
- services sociaux et culturels	28,9	"
- Défense Nationale	11,9	"
- administration, justice, sécurité	10,3	"
- dettes de l'Etat	0,6	"
- fonds de réserve	2,4	"

" Indépendamment des fonds budgétaires, le financement de l'Economie Nationale s'opère également au moyen des fonds propres des entreprises. La somme globale des fonds budgétaires et des fonds propres des entreprises allouée au financement de l'Economie Nationale, s'élève à 78,3 milliards de zlotys. Alors que les dépenses budgétaires destinées à l'Economie Nationale s'accroissent par rapport à 1954 de 7,7%, les fonds propres des entreprises socialisées qui restent à leur disposition pour le développement constant de leur activité, s'accroissent de 10,8%. Un accent particulier est mis sur l'accroissement de la production agricole. Les dépenses budgétaires à cette fin (y compris la sylviculture) s'accroissent de 21,8%. "

L'orateur a constaté un accroissement important des dépenses consacrées au développement des services sociaux et culturels qui est de l'ordre de 10,9% par rapport à 1954. Ces dépenses représentent 25,1% de la somme globale des dépenses budgétaires de l'Etat, en 1955.

Les dépenses pour l'Economie Nationale et les services sociaux et culturels représentent au total 78% des dépenses globales. En même temps, les dépenses pour l'administration diminuent de 9%.

" Une telle répartition des dépenses budgétaires témoigne du caractère pacifique de notre budget pour 1955 qui clôt l'étape historique du Plan Sexennal.

" Le peuple polonais est absorbé par son travail créateur en vue de réaliser la grande oeuvre d'édification du socialisme dans notre pays. Se souvenant des immenses souffrances et des destructions qu'il a connues au cours des années de domination du fascisme hitlérien, le peuple polonais demeure pleinement vigilant en face des manoeuvres des cercles impérialistes qui tendent à ressusciter l'impérialisme allemand. C'est pourquoi il veille comme il convient à la capacité de défense de son pays et entoure son armée populaire de la plus grande sollicitude et de la plus grande affection.

" Le budget fixe les dépenses pour la Défense Nationale à la somme de 11,9 milliards de zlotys, soit 10,4% de la somme globale des dépenses budgétaires. "

Passant à une analyse plus détaillée de certaines recettes et dépenses, le Ministre Dietrich a constaté entre autres :

" Dans le domaine des recettes budgétaires, l'accumulation des entreprises socialistes joue un rôle décisif. Selon les prévisions, elle augmente par rapport à l'année écoulée de 11,4%. Cette augmentation se base sur l'accroissement de la production et des services ainsi que sur l'accroissement des transactions dans le commerce socialisé et dans les entreprises d'alimentation collective. En premier lieu pourtant, elle est le résultat de la réduction prévue des prix de revient dans l'industrie et le commerce, d'environ 7,5 milliards de zlotys.

" En 1954, nous avons fait un pas en avant dans le domaine de la lutte pour la réduction des prix de revient des entreprises. Dans de nombreux secteurs, les méthodes d'organisation et de direction de la lutte pour l'amélioration des résultats économiques et financiers des entreprises ont été perfectionnées. Ce progrès s'est manifesté surtout au cours du deuxième semestre de l'année écoulée. "

Financement de l'Economie Nationale

a) Industrie

" La base du développement de l'économie nationale, a poursuivi M. Dietrich, est le développement constant de l'industrie lourde. La production des moyens de production devra s'accroître en 1955 d'environ 6% (soit, pour la production du coke, de 15,4%, de la fonte, de 16,2%, de l'acier brut, de 7,9%, de l'énergie électrique, de 11,1%, des machines et instruments agricoles, de 30,3%, des machines-outils pour l'usinage des métaux de 20,8%, des engrais azotés, de 52,5%, des locomotives, de 3,2%).

" La production des articles de consommation s'accroît d'environ 11%, tandis que la production industrielle augmente au total d'environ 8,5% Le plan prévoit une augmentation de la production des appareils de radio de 45,1%, des cotonnades, de 6,1%, des lainages, de 4,2%, des chaussures, de 10,6%, du sucre, de 12,6%, des cigarettes, de 11,8%, par rapport à 1954.

" L'accroissement d'environ 8,5% de la production industrielle prévue dans le plan se réalisera par l'introduction dans l'exploitation d'une série de nouvelles forces productives ainsi que par une meilleure utilisation des forces productives existantes.

" Au nombre des investissements les plus importants qui seront mis en exploitation dans l'industrie lourde, il convient de mentionner, aux Forges Lénine, la mise en marche de l'un des plus grands laminoirs d'acier d'Europe, du second haut-fourneau, de deux nouveaux fours Martin, de deux batteries de fours à coke et de deux chaînes d'agglomérés, ainsi que d'une batterie de fours à coke à la fonderie Kosciuszko.

" Grâce aux nouveaux investissements, la capacité de production, en matière de fonte, augmentera d'environ 39.000 tonnes par an, et dans le domaine de l'acier, d'environ 485.000 tonnes par an.

" Dans l'industrie légère, on mettra en exploitation de grandes filatures à Fasty et à Lodz et des usines de tissage à Turk et Swierkow. Le plus grand investissement dans l'industrie légère, sera la construction d'un grand combinat de la chaussure à Nowy-Targ, dont la capacité de production, après sa pleine mise en exploitation, représentera environ 50% de la capacité totale de production de l'ensemble des entreprises de chaussures existantes en Pologne. En 1955, y sera inauguré le premier atelier de production. Dans l'industrie agricole et alimentaire également, ainsi que dans l'industrie de la viande et du lait, la construction de nouveaux objectifs et l'agrandissement des entreprises existantes créent les conditions favorables à la réalisation de l'augmentation prévue de la production. Les dépenses pour les investissements jouent par conséquent un rôle essentiel dans le financement de l'industrie. La somme de 14,6 milliards de zlotys est prévue à cette fin (dont 11,4 milliards de zlotys seront prélevés sur le budget).

b) Agriculture

" Le Plan Economique National pour 1955 met un accent particulier sur le développement de la production agricole dans le but d'aplanir les disproportions démesurées qui sont apparues, au cours des années passées, entre le développement de l'industrie et celui de l'agriculture. Comme on le sait, le développement harmonieux de l'Economie Nationale nécessite l'aplanissement de ces disproportions.

" En conséquence, le Plan Economique Nationale s'est proposé comme tâche d'augmenter la production agricole de 6,2%. En particulier, la production des quatre céréales devra s'accroître de 10,9%, celle des bovins, de 4,4%, des porcins, de 13,6%, la production de lait, de 7,1%. L'exécution de ces tâches exige une mobilisation sérieuse des réserves existant dans notre agriculture, tant socialisée qu'individuelle.

L'Etat allouera pour ce faire une somme de 12,1 milliards de zlotys, dont 2,1 milliards pour les Centres d'Etat et les Centres Communaux de Machines Agricoles (31,1% d'augmentation) et 1,7 milliard de zlotys pour les crédits aux coopératives et paysans individuels (22% d'augmentation).

c) Investissement et bâtiment

" Les dépenses générales d'investissement, en matière de bâtiment, a poursuivi M. Dietrich, y compris les fonds propres des investisseurs , s'élèveront en 1955 à 33,2 milliards, ce qui signifie qu'elles se maintiendront au niveau des dépenses de 1954.

Dépenses culturelles et sociales

M. Dietrich a constaté ensuite que les moyens consacrés par l'Etat à l'enseignement, la science, la culture, la protection de la santé et les installations sociales représentent la somme de 28,9 milliards de zlotys ; soit 10,9% de plus qu'en 1954.

L'enseignement (enseignement technique compris) recevra 7,5 milliards de zlotys, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique 3 milliards, la culture et les arts, 1,2 milliard , la santé et la culture physique 6 milliards, les assurances sociales 10,7 milliards.

Le ministre donne ensuite quelques exemples : le nombre d'enfants dans les écoles maternelles s'élèvera en 1955 à environ 500.000. En 1955, près de 3.600.000 enfants et jeunes gens fréquenteront les écoles de base et les lycées. 727.000 élèves fréquenteront les écoles secondaires de formation générale et professionnelle.

Les écoles supérieures compteront cette année 150.000 étudiants que l'Etat entoure d'une sollicitude toujours croissante.

" Au cours de cette année, nous financerons 10 nouveaux instituts de recherches scientifique, créés en 1954 ; nous avons

étendu le domaine des recherches ayant une importance particulière pour l'économie nationale et nous continuons à développer l'activité de l'Académie Polonaise des Sciences.

" L'Académie Polonaise des Sciences comporte 16 instituts scientifiques et 54 services auxiliaires. Le nombre des instituts et des services croît sans cesse.

" Comme au cours des années passées, l'Etat consacre cette année d'importants crédits au développement de la culture. L'augmentation des dépenses englobe toutes les institutions essentielles de popularisation de la culture, telles que : bibliothèques, foyers, maisons de la culture, musées, radiodiffusion, théâtres, opéras, philharmonies, ensembles de chants et de danses, cinémas.

" Quant aux dépenses pour la protection de la santé et pour la culture physique, il faut souligner qu'elles s'accroissent de 10% par rapport à 1954.

" Une attention particulière est accordée cette année au développement de l'activité des dispensaires. Ainsi, le nombre des consultations médicales s'accroîtra de 8,2%. Le nombre de dispensaires d'entreprises augmentera de 15,2%.

" L'Etat fait preuve d'un souci particulier quant à l'amélioration de l'état de santé de la population rurale, ce qui se traduit par une extension importante du réseau des services ruraux de santé et par l'octroi de soins gratuits aux membres des coopératives de production et à leurs familles. 130 nouveaux centres de santé, 45 chambres d'accouchement, ainsi que 140 crèches seront créés dans les campagnes.

" Le nombre des lits d'hôpitaux atteindra en 1955 le chiffre de 135.000, soit une augmentation de 35% par rapport à 1950. Parallèlement, le nombre de médecins doublera.

" Le projet du budget de la Sécurité Sociale prévoit une augmentation des dépenses de 10,2%. Les droits des travailleurs aux allocations maladies ont été élargis et on a attribué des allocations aux femmes travailleuses en cas de maladie de leurs enfants. Nous avons augmenté les rentes et les pensions.

" La sécurité sociale est passée sous l'administration et la direction des syndicats, ce qui devrait améliorer le travail de cet appareil et le rapprocher des masses laborieuses.

" L'économie communale joue un rôle important dans le domaine de l'élévation du niveau de vie de notre peuple.

" Là, apparaît au premier plan le problème de l'habitat. Le nombre de nouvelles pièces d'habitation s'élèvera en 1955 à 192.000. Une somme de 1.120.000 de zlotys (dont 996 millions seront prélevés sur le budget) sera consacrée aux réparations d'immeubles.

Les dépenses d'investissements en matière d'économie communale et d'habitat s'élèveront en 1955 à la somme de 1.228.000.000 zlotys. Ces dépenses ne comprennent pas la construction de maisons nouvelles pour laquelle, dans le cadre du Z.O.R. (Office des Cités Ouvrières), on attribue la somme de 3.400.000.000 zlotys.

Administration

L'orateur a déclaré que l'appareil administratif a obtenu d'importantes réalisations dans le domaine de l'organisation et qu'il améliore d'année en année ses méthodes de travail.

Grâce à ces réalisations, la part des dépenses aux fins administratives dans le budget de 1955 est inférieure à celle de 1954.

Budgets locaux

" Un rôle particulièrement important dans l'accomplissement des tâches politiques, sociales et économiques, et en particulier dans le domaine de l'alliance économique de la ville avec la campagne, incombe en 1955 aux conseils populaires.

" Le montant global des dépenses des budgets locaux représente 16,5 milliards de zlotys, soit une augmentation de 8,7% par rapport à 1954. Elles augmentent de 1.330.000.000 zlotys, au bénéfice, en premier lieu, de l'économie nationale, de l'enseignement, de l'éducation, ainsi que de la santé et de la culture physique. "

Dans la fin de son exposé, le ministre Dietrich a déclaré :

" Le budget pour 1955, présenté par le gouvernement, est un budget qui clôt le vaste Plan Sexennal d'édification des bases du socialisme. Il garantit un nouvel accroissement de l'économie nationale, l'élévation du niveau de vie et de la culture des masses laborieuses ainsi que le renforcement du potentiel défensif de notre pays.

" Le budget de l'Etat, présenté devant la Diète, a une grande signification pour la pleine réalisation de la politique économique du gouvernement, fondée sur les principes essentiels contenus dans les résolutions du IIème Congrès du Parti Ouvrier Polonais Unifié, Son exécution appropriée décidera du développement ultérieur de notre puissance économique et du renforcement des finances. "

RECEPTION A VARSOVIE
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU
Vème CONCOURS INTERNATIONAL FREDERIC CHOPIN

Le 22 Mars, M. W. Sokorski, Ministre de la Culture et des Arts, a offert une réception à l'occasion du Vème Concours International Frédéric Chopin.

Assistaient à cette réception la reine Elisabeth de Belgique, hôte d'honneur du Comité d'Organisation du Concours Chopin, M. Boleslaw Bierut, premier Secrétaire du Comité Central du Parti Ouvrier Polonais Unifié, les membres du Bureau Politique du Comité Central, les membres du gouvernement de la République Populaire de Pologne, M. A. Zawadzki, président du Conseil d'Etat, ainsi que les membres de cette Assemblée.

D'autre part, on signalait la présence des représentants du corps diplomatique, des membres du Comité d'Organisation et du jury du Concours Chopin, ainsi que celle des lauréats et participants au concours et de nombreux représentants des milieux artistiques et culturels de la capitale.

Au cours de la réception, M. Boleslaw Bierut a porté un toast et a dit notamment:

" A l'occasion de cette rencontre, je propose de porter un toast en l'honneur de tous ceux, qui dans la création artistique et culturelle, voient l'une des formes importantes de la cohésion sociale et de la coopération entre les peuples.

Après avoir souligné l'importance du Concours International Frédéric Chopin et exprimé son admiration pour l'oeuvre du grand musicien, M. Boleslaw Bierut a poursuivi en disant :

" La Pologne Populaire s'honore, à cette occasion, d'accueillir chez elle un si grand nombre de sincères admirateurs du talent génial d'un artiste qui, dans son oeuvre, a su exprimer aussi bien l'histoire et les sentiments du peuple polonais, que le déroulement dramatique de sa lutte sociale, en sachant leur donner un caractère universel. "

Observant que le peuple polonais honore le patrimoine culturel et de tradition progressiste dans le domaine des arts, domaine où l'oeuvre de Chopin occupe une première place, M. Boleslaw Bierut a ajouté :

" C'est pour cette raison que le Concours International Frédéric Chopin éveille en nous et chez des millions d'hommes dans le monde entier, une si profonde émotion. "

M. Bierut a exprimé ensuite, en son nom et au nom du gouvernement de la République Populaire de Pologne, du Comité Central du Parti Ouvrier Polonais Unifié, du Comité du Front National et de tout le peuple polonais, ses chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé au Concours Chopin :

" Je souhaite, a-t-il dit, présenter mes voeux cordiaux et mes félicitations aux jeunes lauréats du Concours, en leur souhaitant de travailler avec amour et de propager avec enthousiasme les beautés de la magnifique musique de Chopin. "

M. Biérut a terminé en assurant l'assistance de la participation du peuple polonais à la coopération culturelle avec tous les peuples du monde partisans de cette coopération.

Ensuite, M. Zawadzki, Président du Conseil d'Etat, a porté un toast en l'honneur de la reine Elisabeth de Belgique.

Prenant à son tour la parole, le président du Comité d'Organisation du Vème Concours International Frédéric Chopin, M. Iwaszkiewicz, a porté un toast en l'honneur des membres du jury, des lauréats et de tous les participants au Concours.

Mme Marguerite Long, présidente du Comité Français pour le V° Concours international Frédéric Chopin et vice-présidente du jury, a transmis au Comité d'Organisation le message du Comité Français et a dit notamment :

" La rencontre de ces jeunes pianistes a contribué à développer en eux l'esprit de la concorde et de l'unité indispensables entre les peuples. "

Mme Marguerite Long a porté ensuite un toast à l'amitié franco-polonaise, dont Chopin est le plus éloquent des symboles.

x

x x

LE DEPART DE LA REINE ELISABETH
DE BELGIQUE

-=-=-=-=-=-

La reine Elisabeth de Belgique, qui a quitté Varsovie

le 23 Mars, a été saluée à son départ par le professeur J. Dembowski, maréchal de la Diète, MM. W. Sokorski, ministre de la Culture et des Arts, M. Rybicki, secrétaire du Conseil d'Etat, J. Iwaszkiewicz, président du Comité d'Organisation du concours, J. Albrecht, président du Conseil Populaire de Varsovie, S. Bartol, directeur du protocole diplomatique, ainsi que par le comte de Meeus d'Argenteuil, ministre extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique à Varsovie.

UNE INTERVIEW DE Mme MARGUERITE LONG PAR L'AGENCE POLONAISE DE PRESSE

Mme Marguerite Long, présidente du Comité Français pour le Vème Concours International Chopin, a accordé à l'Agence Polonaise de Presse, une interview au cours de laquelle elle a notamment déclaré :

" En ma qualité de présidente du Comité Français pour le Vème Concours International Frédéric Chopin, je dois reconnaître que ce concours a suscité un vif intérêt dans mon pays. L'oeuvre de Chopin connaît en France une grande popularité et c'est pour cette raison que toutes les manifestations consacrées à Chopin sont accueillies en France, comme d'ailleurs partout dans le monde, avec une grande faveur.

" J'ai assisté au concert donné par les lauréats à la Philharmonique de Varsovie, j'ai eu l'occasion de mieux les connaître, au cours de ma visite à l'ambassade de France à Varsovie. Je dois constater que le niveau du concours était fort élevé et son organisation excellente.

" Je quitte Varsovie pour me rendre à Moscou où je suis invitée ; j'aimerai pouvoir m'arrêter encore en Pologne sur le chemin du retour. "

LE Vème CONCOURS INTERNATIONAL FREDERIC CHOPIN

LES RESULTATS DU Vème CONCOURS INTERNATIONAL FREDERIC CHOPIN

Après délibération en date du 19 mars, le président du jury, le professeur Drzewiecki, en présence des membres du Comité d'Organisation du concours, a fait connaître, à la Philharmonique de Varsovie, les résultats de cette troisième et dernière épreuve.

Le professeur Drzewiecki a fait savoir également que le nombre des prix a été porté à dix, et que le nombre de récompenses a été augmenté.

PALMARES

	points	Prix
Adam HARASIEWICZ (Pologne)	69,94	1er de 30.000 zlotys (soit environ 2.610.000 frs)
Vladimir ASKENAZI (U.R.S.S.)	68,67	2ème de 25.000 zlotys (soit environ 2.175.000 frs)
Fou TSOUNG (République Populaire de Chine)	67,10	3ème de 20.000 zlotys (soit environ 1.740.000 frs)
Bernard RINGEISSEN (France)	66,2	4ème de 18.000 zlotys (soit environ 1.566.000 frs)
Naum STARKMAN (U.R.S.S.)	64,55	5ème de 15.000 zlotys (soit environ 1.305.000 frs)
Dimitri PAPERNO (U.R.S.S.)	64,29	6ème de 14.000 zlotys (soit environ 1.218.000 frs)
Lidia GRYCHTOLOWNA (Pologne)	63,54	7ème de 12.000 zlotys (soit environ 1.044.000 frs)
Andrzej CZAJKOWSKI (Pologne)	62,81	8ème de 10.000 zlotys (soit environ 870.000 frs)
Dimitri SAKHAROV (U.R.S.S.)	62,44	9ème de 9.000 zlotys (soit environ 783.000 frs)
Kyoko TANAKA (Japon)	62,29	10ème de 8.000 zlotys (soit environ 696.000 frs)

Le candidat chinois Fou Tsoung a obtenu une récompense spéciale pour la meilleure interprétation des mazurkas.

D'autre part, 10 récompenses de 5.000 zlotys, (soit environ 435.000 frs) ont été décernées, dont l'une est allée à la Française Monique Duphil, et deux aux Polonais Edwin Kowalik et Milosz Magin.

6 récompenses de 4.000 zlotys (soit environ 348.000 frs) ont été décernées pour l'interprétation de différentes oeuvres : le Polonais Tadeusz Kerner a obtenu l'une d'elles pour son interprétation de la Polonaise en fa dièse mineur.

Par ailleurs, des récompenses ont été attribuées à :

Oscar GASITUA (Chili) pour le Nocturne en si majeur

Malinee PERIS (Ceylan) pour la Berceuse

Giuseppe POSTIGLIONI (Italie) pour la Polonaise en la bémol majeur

Manfred REUTHE (République Fédérale Allemande) pour l'Etude en sol bémol majeur

Imre SENDRAI (Hongrie) pour l'Impromptu en fa dièse majeur

Andrzej Czajkowski, le plus jeune candidat polonais, a reçu un piano de marque " Calisia ".

Le professeur Drzewiecki a terminé la lecture du palmarès en formulant, à l'adresse des candidats, des voeux de réussite pour l'avenir et a exprimé ses remerciements aux membres du jury.

CEREMONIE DE CLOTURE DU Vème CONCOURS INTERNATIONAL FREDERIC CHOPIN

Le 20 mars a eu lieu, à la Philharmonique de Varsovie, la cérémonie de clôture du Vème Concours International Frédéric Chopin, au cours de laquelle s'est déroulée la distribution des prix.

La cérémonie, qui s'est terminée par un concert auquel ont pris part les lauréats, a eu lieu en présence de la reine Elisabeth de Belgique, des membres du gouvernement de la République Populaire de Pologne, des membres du Bureau Politique du Comité Central du Parti Ouvrier Polonais Unifié, des membres du Conseil d'Etat, du président du Conseil d'Etat, M. A. Zawadzki, des représentants du corps diplomatique et des membres du jury et du Comité d'Organisation.

Le président du Comité d'Organisation du Concours, M. Jaroslaw Iwaszkiewicz, a exprimé ses remerciements à tous les participants du concours, et il a souligné la signification d'une telle rencontre dans les domaines social et politique, et sa contribution à la cause de la paix.

Prenant la parole à son tour, M. Pierre Lebar, représentant de l'U.N.E.S.C.O., a rendu hommage au génie de Chopin et a insisté sur la portée du concours qui constitue un exemple efficace de coopération internationale.

Parlant au nom des candidats et des lauréats, Adam Harasiewicz a remercié les membres du jury et les organisateurs du concours. Il a exprimé, en outre, la certitude qu'ils continueront tous à contribuer utilement à propager la connaissance de Chopin.

x

x x

Au cours de la dernière semaine du concours, Mme Dagna Balochova (Tchécoslovaquie), et MM. Arturo Benedetti-Michelangeli (Italie), Frantisek Macian et Milan Plicznik (Tchécoslovaquie), Lev Oborine (U.R.S.S.), et Imre Ungar (Hongrie) ont donné des concerts.

x

x x

Mme Marguerite Long, présidente du Comité Français pour le Vème Concours International Frédéric Chopin, et vice-présidente du jury, a assisté aux délibérations, qui ont suivi la troisième épreuve, en vue de choisir les lauréats.

x

x x

M. le marquis de Gontaut-Biron, membre du Comité Français, M. Pierre Lebar, chef de la section musicale de l'U.N.E.S.C.O., représentant cet organisme au Vème concours International Frédéric Chopin, ainsi que M. Frantisek Rauch (Tchécoslovaquie) et Carlo Zecchi (Italie) ont assisté à la finale du concours.

...

AVANT LA 8ème COURSE CYCLISTE DE LA PAIX

Le 1er mai, comme chaque année, depuis 1947, les coureurs prendront le départ de la plus grande course cycliste amateur du monde - la 8ème Course Cycliste de la Paix Prague-Berlin-Varsovie. Les premières demandes de participation et de renseignements, parvenues au Comité d'Organisation, laissent prévoir que le record de participation à la présente Course de la Paix sera battu.

L'équipe polonaise, depuis plusieurs mois déjà, se prépare à cette traditionnelle manifestation. Immédiatement après la clôture de la saison cycliste de l'an dernier, la Fédération Cycliste Polonaise avait sélectionné 30 de ses meilleurs coureurs parmi lesquels seront choisis les 6 concurrents qui représenteront l'équipe nationale.

Ce sont notamment : Bugalski, Krolak, Wisniewski, Wojcik, Grabowski, Klabinski, Jankowski, Wozniak, Hadasik, etc...

Ces 30 coureurs sélectionnés ont été rassemblés en novembre dernier à Zakopane, où ils ont escaladé les montagnes, fait du patinage de vitesse, et de la course cycliste, quotidiennement.

Cette première étape avait pour but de mettre les coureurs en bonne condition physique. Vers la mi-février, les coureurs sont rentrés chez eux.

En mars, ils ont été rappelés à Polanica, belle région, située au pied des Sudètes, où leur entraînement leur fera acquérir de la vitesse et la résistance nécessaire aux rudes épreuves du trajet en montagne. Pendant ce mois de mars, les coureurs ont eu à effectuer de 70 à 100 kms par jour. C'est à Polanica, qu'en fin mars, se dérouleront les 3 épreuves éliminatoires (une sur terrain plat, l'autre en montagne, et la troisième mixte) qui décideront de la composition définitive de la représentation. Comme les coureurs polonais ont toujours éprouvé certaines difficultés sur les routes tchécoslovaques, il a été décidé qu'ils viendront en Tchécoslovaquie environ 2 semaines avant le départ de la course, pour y effectuer un petit entraînement.

La 8ème Course Cycliste de la Paix est caractérisée par un nombre important d'étapes de montagne, en particulier en Tchécoslovaquie, étapes qui seront en majeure partie très difficiles, avec côtes et descentes dangereuses.

Outre l'entraînement qu'elle effectue chaque jour, l'équipe polonaise étudie très consciencieusement la théorie de la course par elle-même et fait de nombreux exercices d'ordre

technique (changement de pneu, de chambre à air, et réparation). Les courses d'entraînement se font surtout en équipe, les entraîneurs attachant moins d'importance aux résultats individuels.

L'EQUIPE POLONAISE AU CROSS DE L'HUMANITE

L'équipe polonaise, qui participera, le dimanche 27 Mars au traditionnel Cross de l'Humanité est arrivée à Paris le 23 Mars.

Conduite par M. Jozef Rutkowski elle se compose comme suit :

dames

Pestka Bozena
Gabor Halina
Zarzycka Irena
Wawrzynek Michalina
Mrinska Halina
Lizon Krystyna

hommes

Chromik Jerzy
Olesinski Jan
Wrobel Jan
Szewczyk Mieczyslaw
Lewicki Mieczyslaw
Fariaszecki Kazimierz
Ozog Stanislaw
Graj Alojzy

entraîneur

Piatka Tadeusz

Bulletin polycopié au Bureau d'Informations Polonaises
23, rue Taitbout - Paris 9ème -
Gérant : Le Service de presse de l'ambassade de la
République Populaire de Pologne en France

REPUBLIQUE FRANÇAISE
*0200
POSTES
C.0291

28 III 55 PARIS-108

EXPÉDITEUR
[illegible] POLONAISES
23. Rue Taitbout
PARIS-9e

M. Bronislaw MAZOWIECKI
97, Bd. Saint-Michel
PARIS V°